**Compte rendu du**

 **CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2021**

**Installation d’une nouvelle conseillère municipale**

L’un des sièges du Conseil Municipal de la liste d’opposition est devenu vacant suite au départ de M. Joël BECK. Dans ce cas de figure, le code électoral prévoit que le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller ne pouvant plus exercer sa fonction. Ainsi, Mme Josiane NIEDERBERGER a été installée en qualité de conseillère municipale.

**Charte d’engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques**

Le ministre de l’action et des comptes publics a engagé une démarche qui vise, d’une part à renforcer la présence de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) dans les territoires en augmentant significativement le nombre de points de contact pour les usagers et, d’autre part, à améliorer les prestations de conseil aux collectivités locales.

Pour renforcer les services aux usagers de la Communauté de Communes du Pays de Bitche, trois accueils de proximité seront mis en place à Bitche, Rohrbach-Lès-Bitche et Volmunster. Dans ces accueils de proximité, un agent des finances publiques tiendra une permanence selon la fréquence d’une demi-journée par jour à Bitche, de trois demi-journées par semaine à Rohrbach-Lès-Bitche et une demi-journée par semaine à Volmunster.

Le Conseil municipal a acté cet engagement autorisant le Maire a signé la charte décrivant le nouveau réseau de proximité des finances publiques. Elle liste les services et leur localisation et précise les modalités de présence ainsi que la nature des missions exercées au bénéfice des usagers.

**Présentation et adoption des rapports annuels 2020 sur le prix et la qualité** **du service d’eau potable et d’assainissement**

Le conseil municipal a pris connaissance et a adopté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d’assainissement. Ces services sont gérés respectivement par le Syndicat des Eaux de Rohrbach-Lès-Bitche et par le Syndicat des Eaux et de l’Assainissement Alsace – Moselle.

**Vente terrains rue des Ardennes**

Il a été décidé de la vente de 3 des 4 terrains situés dans le prolongement de la rue des Ardennes.

Un terrain d’une contenance de 6 ares est à vendre dans le lotissement l’orée du Bois 2ème tranche. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès de la mairie.

**Recensement**

Du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022, la Commune de Rohrbach-Lès-Bitche participera aux opérations de recensement de la population. A cet effet, il a été procédé à la création de quatre postes d’agents recenseurs. Ces agents auront pour tâche de récolter les informations auprès de la population. Une campagne de communication informera les habitants dès le début de l’année.

**Démolition de deux maisons d’habitation**

Deux maisons d’habitation situées rue des Vergers font partie d’un plan de démolition. La première située au 22 a été détruite début décembre et celle située au 16 sera démolie fin janvier.

**Subventions**

2 projets concernant des travaux de rénovation à la mairie et à la salle Schuman sont susceptibles de bénéficier de l’aide financière de l’état. Ces demandes de subventions seront prochainement transmises.

**Arrêté interdisant de fumer aux abords des écoles**

Un arrêté interdisant de fumer aux abords des écoles maternelle et primaire sera prochainement établi. Des pictogrammes seront installés pour rappeler l’interdiction de fumer.

**Travaux**

Le conseil Municipal a été informé de l’avancée des travaux concernant l’aménagement des nouveaux ateliers municipaux, rue Pasteur. La phase préliminaire concernant la démolition du hangar ouvert est achevée. Les travaux se poursuivront tout au long de l’année 2022.

**Conseil Municipal des jeunes**

La municipalité a décidé la mise en place d’un Conseil Municipal Jeunes (CMJ). Composé d’enfants du CM1 et du CM2 de l‘école primaire Jean Monnet. L’élection a eu lieu en Mairie le mardi 07 décembre. Le premier Conseil Municipal des Jeunes a donné l’occasion aux 11 élus de présenter leur projet. Les enfants se réuniront dorénavant chaque mois.